

Fiche Action n°7 : Vidange d'étang



Milieus concernés

Tout type d'étang

Description de l'intervention

Abaissement partiel ou total du niveau d'eau et maintien en assec du milieu pour une période déterminée afin d'entretenir les ouvrages.

Objectifs

Permettre l'accessibilité aux ouvrages et aux digues en cas de travaux.

Préconisations

- La vidange doit être effectuée en fin d'été ou au début de l'automne pour permettre le déplacement des Cistudes et un remplissage rapide de l'étang après travaux par les précipitations hivernales.
- La queue de l'étang (partie située en amont d'un plan d'eau où le niveau est le plus faible, opposé à la digue) et les boisements humides environnants doivent rester intacts.
- Un batardeau provisoire peut être réalisé avant ou pendant la vidange pour conserver la queue d'étang en eau. Il peut consister en une petite digue aménagée avec de la vase dure ou de la terre afin de cloisonner la queue d'étang et maintenir un niveau d'eau.
- Des Cistudes peuvent être présentes lors des travaux, une vigilance particulière est nécessaire pour limiter les impacts sur les individus.

Période d'intervention

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
À proscrire	À proscrire	À proscrire	À proscrire	Possible mais déconseillé	Possible mais déconseillé	Possible mais déconseillé	Préconisé	Préconisé	Préconisé	À proscrire	À proscrire

■ Préconisé

■ Possible mais déconseillé

■ À proscrire

Bibliographie

- Priol, 2009. Guide Technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine, association Cistude Nature, 166p.